

19 febbraio 2014
Introduzione al primo panel



Antonio Tajani

Vicepresidente della Commissione europea, responsabile per l'Industria e l'Imprenditoria

Mesdames et Messieurs les ministres

Chers délégués et partenaires

Après les multiples crises qui les ont frappées ces dernières années, les entreprises européennes cherchent un nouveau souffle. Dans ce contexte, nos voisins du Sud présentent des atouts indéniables: marchés de proximité en croissance, main d'oeuvre abondante, dont de nombreux jeunes

qualifiés, sources d'énergie variées, position de tremplin vers d'autres régions du monde, besoins d'infrastructures et de transfert technologique, pratiques administratives et langues proches, liens historiques. Les défis sont nombreux des deux côtés de la Méditerranée. Pour nous aider mutuellement à les surmonter, nous devons travailler ensemble. En tant que responsable de l'industrie et de l'entrepreneuriat de l'Union européenne mais aussi en tant que citoyen de la Méditerranée, je reste déterminé à renforcer le partenariat économique entre le Nord et le Sud de la Méditerranée et souhaite introduire le débat qui va suivre en avançant quatre champs d'actions concrètes qui rapprocheront nos économies et nos sociétés.

1. depuis dix ans, l'Union européenne et ses pays voisins utilisent des lignes directrices communes pour orienter

leurs politiques et programmes en faveur des entreprises en attachant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises. Je me réfère ici au "Small Business Act" pour l'Europe dont les principes guident nos efforts pour améliorer le climat des affaires et stimuler l'entrepreneuriat. Ces principes peuvent aussi servir d'inspiration pour le développement des PME dans nos pays amis de la Méditerranée. Nos chantiers sont les mêmes : simplifier les procédures administratives, améliorer l'accès au financement, stimuler l'innovation, faciliter l'internationalisation, développer les compétences, soutenir l'entrepreneuriat avec une attention particulière aux jeunes générations, concilier croissance et respect de l'environnement. Dans un instant, nous entendrons deux de nos organisations partenaires, l'OCDE et la Fondation européenne pour la formation, nous brosser un tableau de

la mise en œuvre de ces principes dans nos pays voisins du Sud. Ce même suivi est opéré en Union européenne et dans d'autres pays qui l'entourent afin de conduire à des réformes supplémentaires. Car ce qui compte, ce sont les changements réels, les améliorations concrètes sur le terrain. Nous avons développé une panoplie d'outils performants à cet effet –citons à titre d'exemple, le test PME ou des outils de gouvernance comme les « Ambassadeurs des PME ». Ces outils, nous sommes prêts à continuer de les partager avec nos pays voisins.

2. nos entreprises et services de soutien aux entreprises ont commencé de travailler en réseau, –démarche que nous soutenons pour encourager nos entreprises à grandir dans une économie globalisée. Ici encore, nos réseaux sont ouverts à la coopération avec nos pays voisins que ce soit

Enterprise Europe Network, nos réseaux de clusters, notre programme COSME pour la compétitivité des entreprises et des PME, les Missions pour la croissance que je conduis à travers le monde accompagné d'entrepreneurs.

J'ai eu déjà l'occasion de visiter certains de vos pays et je prévois d'en visiter d'autres. Je vous invite à encourager les entreprises de vos pays à se joindre aux missions pour la croissance que j'organise actuellement en Europe. Je vais bientôt aller en Grèce, Italie et Espagne avec l'objectif de sensibiliser les entreprises sur les possibilités de faire des affaires dans ces régions.

Les pays d'Afrique du Nord sont pour nous une passerelle essentielle vers l'ensemble du continent africain et je vous invite à participer au prochain Sommet Union européenne Afrique sur les affaires qui se tiendra à Bruxelles les 31 mars et 1er avril prochains.

3. poursuivons en outre nos efforts pour construire un grand marché euro-méditerranéen de produits industriels grâce aux instruments à notre disposition.

Vos efforts de préparation visant à conclure un accord ACAA doivent se poursuivre dans le but d'élargir le marché intérieur de l'Union pour les produits industriels à vos pays. De même, vos notifications des réglementations techniques à l'OMC permettent d'éviter les barrières techniques au commerce entre nos pays. Dans ce but, une coopération efficace pour développer les normes techniques volontaires est essentielle, et je me félicite que vos organismes de normalisation participent de plus en plus aux travaux des organismes européens de normalisation.

4. enfin, il est important de conduire des dialogues et échanger nos bonnes pratiques dans des secteurs d'intérêt commun. Ainsi, notre dialogue sur l'avenir du secteur du textile/habillement marquera son dixième anniversaire par une conférence sur le design, la créativité et l'innovation, les 24 et 25 mars prochains à Florence.

- nous devons tous nous mobiliser, responsables politiques à tous les niveaux de pouvoir, entrepreneurs, société civile, bailleurs de fonds.
- De mon côté, je m'engage à collaborer étroitement avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne de reconstruction et développement, l'ONUDI, l'OCDE, la Fondation européenne pour la formation, les agences des

Etats membres de l'UE et toutes les parties concernées dans nos pays voisins pour améliorer les conditions de coopération entre les entrepreneurs des deux côtés de la belle mer qui nous relie.

- Le programme de travail 2014-2015 inclus dans votre dossier présente plus en détail les axes de travail que je viens de résumer et je vous invite à présent à vous exprimer à leur sujet.

Merci.